

## Sommaire

Editorial 2

### Dossier : 2 à 7

#### LES SALLES DE CINEMA

Quelles salles pour demain ? 3

Le Balzac, un cinéma  
de quartier 5

Gindou, un festival  
en milieu rural 6

La Celle Saint-Cloud 7

#### FNCC

Parole aux adhérents 9

Délégués régionaux 10

Agenda - formation 12

Enseignements artistiques 8

Francophonie 10

#### ACTUALITES

Colloque du CNFPT 11

A lire 11

#### Directeur de la publication :

Florian Salazar-Martin

#### Rédacteur en chef :

Véronique Guyonnaud

Rédaction : Sophie Pujas [sophiepujas@yahoo.fr](mailto:sophiepujas@yahoo.fr)

Réalisation : yo!

Impression : C. Rizzi BP 222

42013 Saint-Étienne cedex 1

janvier/février 2006

Commission paritaire des publications et

agence de presse en cours. N° ISSN 1266-6211

FNCC

BP 124 - 42003 Saint-Étienne cedex 01

Tél. : 04 77 41 78 71 - Télécopie : 04 77 38 20 48

# édito

## Printemps culturel en devenir !

Le mois de mars reste pour les collectivités territoriales celui du vote des budgets, c'est un moment majeur. Or, il intervient dans un contexte marqué par de grandes interrogations. La culture n'est pas épargnée. Le gel décrété par le Parlement concernant 5 % des crédits du budget de l'État va affecter le petit 1% du budget du ministère de la culture, qui va donc se voir amputer de crédits précieux, alors même que sa place et sa responsabilité au sein de politiques publiques doivent être réaffirmées. Car partout s'exprime le besoin d'un État présent, incitateur et partenaire au côté des collectivités, pour soutenir et développer les politiques culturelles de territoires. Cette réserve nous paraît tout à fait malvenue et inopérante alors même que les besoins s'expriment fortement dans tous les secteurs de la culture, du spectacle vivant au patrimoine, car de nombreux domaines comme celui du livre, des arts plastiques, des musiques actuelles, des arts de la rue ou des arts de la piste, nécessitent toujours des moyens nouveaux.

Une vraie fragilité existe et les budgets communaux, départementaux et régionaux, ne peuvent seuls apaiser les craintes. Nous avons besoin de tous nos moyens financiers pour consolider et avancer ensemble. Ce positionnement est d'autant plus juste que les négociations visant à mettre fin au protocole de 2003 du régime de l'assurance chômage des intermittents du spectacle, n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Pire, elles semblent complètement ignorer l'exceptionnel travail conduit pendant deux ans sur le sujet. Comment alors aller vers cette responsabilité partagée pour faire de l'emploi culturel un axe fort du spectacle vivant ? Comment rendre crédible nos bonnes intentions vis-à-vis des artistes et techniciens ? Comment répondre aux enjeux de la création et de la diffusion ?

Dans une société qui est en proie à des interrogations majeures, qui semblent quelquefois vaciller, la culture et l'art singulièrement, ne peuvent être traités comme une valeur ajustable, ils doivent être inscrits comme un enjeu majeur, irremplaçable. L'heure n'est vraiment pas aux économies, tant au niveau de l'État qu'à celui des collectivités territoriales, c'est le message que la FNCC veut envoyer à l'ensemble de ses partenaires.

Le temps n'est-il pas de revenir à de meilleures attentions pour l'art et la culture, afin que le printemps tant attendu ait bien lieu !

Le Président

Florian SALAZAR-MARTIN